



Séance de la CLDR

Lundi 16.06.2025, Ancienne école de Willancourt



Participants (30)

Membres de la CLDR

25 personnes (Voir liste en annexe) – 3 excusés

Dont, pour le Collège : Nathalie HEYARD (Echevine), Maria VITULANO (Echevine-Présidente CPAS),

Invités

Commune : Daniel GUEBELS (Echevin), Carlo UGHI (Agent relais) et Camille ANGONESE (photographe/vidéaste)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

Nathalie Heyard, nouvelle Présidente de la CLDR, introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à tous. Elle annonce que le PCDR de Musson a été approuvé récemment par le Gouvernement Wallon (Arrêté du Gouvernement wallon du 25 mai 2025).

Ordre du jour

1. Accueil des nouveaux membres de la CLDR
 - * Information sur le ROI
 - * Présentation succincte du PCDR
2. Communication autour du PCDR
 - * Retour sur les actions mises en place (CLDR, ...)
 - * Présentation des vidéos réalisées autour du PCDR
3. Visite des projets du PCDR à Willancourt
 - * M-1.01 : Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices
 - * M-2.03 : Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt
4. Divers

Approbation compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 13/01/25 est approuvé sans remarques.

Pour rappel, tous les PV de CLDR sont disponibles sur le site de l'ODR www.musson2035.info.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA CLDR

Renouvellement de la CLDR

- * Suite aux élections communales d'octobre 2024, la Commune a désigné un nouveau quart communal pour renouveler les 6 élus membres de la CLDR.
- * En mars 2025, un appel à candidats a été lancé afin de recruter de nouveaux membres de CLDR pour la Mise en œuvre du nouveau PCDR : 15 nouvelles candidatures ont été reçues !

Speed meeting

Afin de faire connaissance entre anciens et nouveaux membres, il est demandé à chacun, sur base d'un tour de table, de donner son nom, son village et ses motivations pour faire partie de la CLDR.



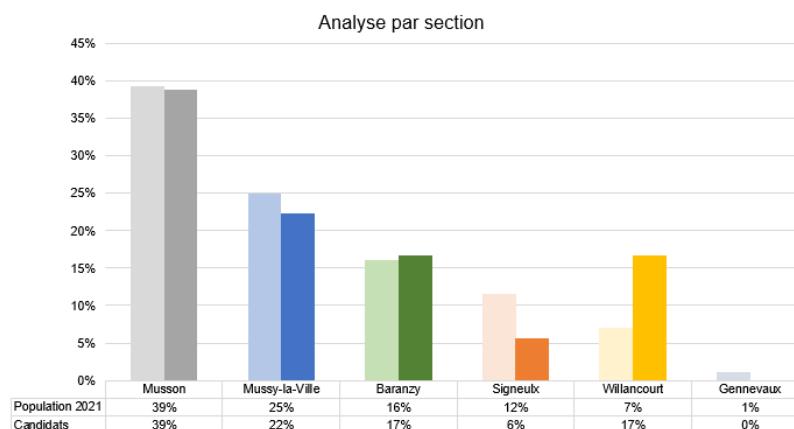
Vos motivations pour la CLDR



Composition de la CLDR

La nouvelle composition de la CLDR a été validée au conseil communal du 13 mai 2025.

- * De 36 membres, on passe à 38 membres : 6 élus et 32 citoyens, dont 17 anciens membres et 15 nouveaux membres.
- * La CLDR se veut équilibrée et représentative de la population communale. On constate néanmoins, une sous-représentation du village de Signeulx (Malgré les communications ciblées réalisées, aucune candidature d'habitants de Signeulx sont parvenues à la Commune.) et une sur représentation du village de Willancourt, village concerné par la première demande de convention.



	2025			
	Citoyens	Élus	Total	%
F	15	3	18	47
M	18	3	20	53

CLDR par village en 2025			
Musson	13	34%	
Mussy-la-Ville	9	24%	
Baranzy	8	21%	
Signeulx	2	5%	
Willancourt	6	16%	
Gennevaux	0	0%	
Total	38	100%	



Règlement d'ordre intérieur de la CLDR

Membres de la CLDR

- * Nathalie Heyard, Echevine, est la présidente de la CLDR de la Commune de Musson.
- * L'ensemble des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote.
- * Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.

Fonctionnement de la CLDR

Convocations et comptes-rendus

- * Minimum de 4 réunions par an de la CLDR.
- * Convocation des membres au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion >>> courrier électronique (ou écrit)
- * Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire (FRW).
- * Un registre des présences sera tenu par le secrétariat (FRW). Chaque année, lors du rapport annuel de la CLDR en mars, les démissions sont actées et la participation des membres est étudiée :
 - * Courrier si 3 absences (excusés ou non) consécutives
 - * Le ROI prévoit que l'on peut acter comme démissionnaire les membres absents à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives
- * Les invitations et envois des comptes-rendus des réunions se font sous format informatique.
- * Le compte rendu sera transmis au plus tard au moment de la convocation pour la réunion suivante.
- * Les documents seront mis en ligne sur le site de l'ODR
- * Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois, en cas de besoin, la Commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures.

Processus décisionnel

- * Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois, en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.
- * Pour les décisions : quorum de participation de 50 % (hors quart communal) → si pas atteint, report de la réunion à 15 jours (sans quorum) pour valider une décision
- * Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier à titre privé.

Les projets du PCDR

Un résumé du PCDR est distribué aux nouveaux membres. Les agents de la FRW expliquent en quelques mots ce qu'est un PCDR. Un parcours rapide de la programmation est réalisé par axe stratégique.

Au sein du PCDR, les projets sont repris en 3 lots :

Lot 1 : projets à réaliser dans les 3 ans. Fiche projet complète

Lot 2 : projets à réaliser entre 3 et 6 ans. Fiche projet simplifiée

Lot 3 : projets à réaliser entre 6 et 10 ans. Fiche projet sommaire

Cette programmation peut évoluer en fonction des opportunités et besoins tout au long de la mise en œuvre du PCDR.



**35 PROJETS POUR
MUSSON 2035**

MAIS 2024

Objectif 1 « Cohésion »

Objectifs	Projets PCDR										
<p>Stimuler le vivre ensemble et la cohésion intergénérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> En créant des animations et des lieux de rencontre conviviaux et inclusifs En soutenant et en fédérant la vie associative, culturelle et sportive locale 	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Lieux et moments de rencontre</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Vie associative</p> </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left; padding: 2px;">Intitulé du projet</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 10%; padding: 2px;">Lot 0</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit d'une donnerie à Musson ■ Cœur de village de Musson </td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Lot 1</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ M-1.02 - Crédit d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville ■ I-1.06 - Développement de la politique jeunesse </td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Lot 2</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ M-2.01 - Crédit d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif ■ M-2.03 - Crédit d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ■ M-2.05 - Aménagement d'un espace de convivialité au cœur de Baranzy ■ I-2.01 - Développement de la vie associative et des festivités locales ■ I-2.03 - Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune </td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Lot 3</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ I-3.04 - Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité </td></tr> </tbody> </table> </div>	Intitulé du projet		Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit d'une donnerie à Musson ■ Cœur de village de Musson 	Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-1.02 - Crédit d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville ■ I-1.06 - Développement de la politique jeunesse 	Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-2.01 - Crédit d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif ■ M-2.03 - Crédit d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ■ M-2.05 - Aménagement d'un espace de convivialité au cœur de Baranzy ■ I-2.01 - Développement de la vie associative et des festivités locales ■ I-2.03 - Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune 	Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ■ I-3.04 - Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité
Intitulé du projet											
Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit d'une donnerie à Musson ■ Cœur de village de Musson 										
Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-1.02 - Crédit d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville ■ I-1.06 - Développement de la politique jeunesse 										
Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-2.01 - Crédit d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif ■ M-2.03 - Crédit d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ■ M-2.05 - Aménagement d'un espace de convivialité au cœur de Baranzy ■ I-2.01 - Développement de la vie associative et des festivités locales ■ I-2.03 - Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune 										
Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ■ I-3.04 - Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité 										

Objectif 2 « Services »

Objectifs	Projets PCDR										
<p>Renforcer l'accès à des services diversifiés et innovants</p> <ul style="list-style-type: none"> En développant une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais En proposant des lieux de vie et d'accueil favorables aux échanges 	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Services adaptés</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Lieux de vie et d'accueil</p> </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left; padding: 2px;">Intitulé du projet</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 10%; padding: 2px;">Lot 0</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit d'une maison rurale multiservices à Musson ■ Développement de l'accueil extra-scolaire à Musson ■ Crédit d'une maison médicale dans l'ancien presbytère de Musson </td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Lot 1</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ M-1.01 - Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices ■ I-1.01 - Développement de la communication communale </td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Lot 2</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ I-2.03 - Mise en place d'une démarche de commune en santé </td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Lot 3</td><td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> ■ M-3.03 - Crédit de logements intergénérationnels ■ M-3.06 - Crédit d'une structure d'accueil pour la petite enfance ■ I-3.03 - Crédit d'un centre d'accueil de jour pour les aînés ■ I-3.05 - Crédit d'un soutien scolaire </td></tr> </tbody> </table> </div>	Intitulé du projet		Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit d'une maison rurale multiservices à Musson ■ Développement de l'accueil extra-scolaire à Musson ■ Crédit d'une maison médicale dans l'ancien presbytère de Musson 	Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-1.01 - Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices ■ I-1.01 - Développement de la communication communale 	Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ■ I-2.03 - Mise en place d'une démarche de commune en santé 	Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-3.03 - Crédit de logements intergénérationnels ■ M-3.06 - Crédit d'une structure d'accueil pour la petite enfance ■ I-3.03 - Crédit d'un centre d'accueil de jour pour les aînés ■ I-3.05 - Crédit d'un soutien scolaire
Intitulé du projet											
Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit d'une maison rurale multiservices à Musson ■ Développement de l'accueil extra-scolaire à Musson ■ Crédit d'une maison médicale dans l'ancien presbytère de Musson 										
Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-1.01 - Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices ■ I-1.01 - Développement de la communication communale 										
Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ■ I-2.03 - Mise en place d'une démarche de commune en santé 										
Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-3.03 - Crédit de logements intergénérationnels ■ M-3.06 - Crédit d'une structure d'accueil pour la petite enfance ■ I-3.03 - Crédit d'un centre d'accueil de jour pour les aînés ■ I-3.05 - Crédit d'un soutien scolaire 										



Objectif 3 « Ressources »

Objectifs	Projets PCDR										
<p>Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales</p> <ul style="list-style-type: none"> • En créant des conditions favorables au développement des circuits-courts et d'une économie de proximité • En facilitant le développement d'un tourisme ancré dans le territoire • En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives pour préserver et valoriser le cadre naturel, historique et le patrimoine minier local 	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Economie de proximité</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Tourisme ancré dans le territoire</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Cadre naturel et historique local</p> </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Intitulé du projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 100px;">Lot 0</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au lancement du musée minier ▪ Lancement d'une dynamique de regroupement des commerçants (CLAC) ▪ Dynamisation du SI de Musson </td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Lot 1</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ I-1.02 - Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier ▪ I-1.03 - Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximité </td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Lot 2</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M-2.02 - Création d'une halle polyvalente à Musson ▪ I-1.04 - Opération de mise en valeur du patrimoine local </td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Lot 3</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M-3.04 - Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage ▪ M-3.05 - Création d'un atelier rural ▪ I-3.01 - Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire ▪ I-3.02 - Création d'un espace de restauration éphémère </td></tr> </tbody> </table> </div>	Intitulé du projet		Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au lancement du musée minier ▪ Lancement d'une dynamique de regroupement des commerçants (CLAC) ▪ Dynamisation du SI de Musson 	Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ I-1.02 - Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier ▪ I-1.03 - Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximité 	Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-2.02 - Création d'une halle polyvalente à Musson ▪ I-1.04 - Opération de mise en valeur du patrimoine local 	Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-3.04 - Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage ▪ M-3.05 - Création d'un atelier rural ▪ I-3.01 - Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire ▪ I-3.02 - Création d'un espace de restauration éphémère
Intitulé du projet											
Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au lancement du musée minier ▪ Lancement d'une dynamique de regroupement des commerçants (CLAC) ▪ Dynamisation du SI de Musson 										
Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ I-1.02 - Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier ▪ I-1.03 - Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximité 										
Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-2.02 - Création d'une halle polyvalente à Musson ▪ I-1.04 - Opération de mise en valeur du patrimoine local 										
Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-3.04 - Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage ▪ M-3.05 - Création d'un atelier rural ▪ I-3.01 - Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire ▪ I-3.02 - Création d'un espace de restauration éphémère 										

Objectif 4 « Mobilité »

Objectifs	Projets PCDR										
<p>Apporter des solutions soutenables de mobilité au niveau communal et régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • En créant des solutions alternatives de mobilité favorisant les connexions inter villages et l'intermodalité • En améliorant la sécurité routière sur le territoire 	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Solutions de mobilité</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Sécurité routière</p> </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Intitulé du projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 100px;">Lot 0</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un chemin de liaison transcommunal « Musson-Halanzy » ▪ Mise en place d'un système d'autostop organisé ▪ Semaine de la mobilité ▪ Création d'un lieu de stationnement multimodal à Baranzy </td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Lot 1</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M-1.03 - Développement des voies inter-villages et inter-communales - Liaison Mussy-Baranzy ▪ M-1.04 - Aménagements des entrées de village ▪ I-1.05 - Développer des sentiers et chemins de promenades </td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Lot 2</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ / </td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Lot 3</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M-3.02 - Aménagement de la traversée de Signeulx ▪ M-3.09 - Aménagement de stations multimodales ▪ M-3.11 - Développement de voies lentes inter-villages et inter-communales - Autres tronçons </td></tr> </tbody> </table> </div>	Intitulé du projet		Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un chemin de liaison transcommunal « Musson-Halanzy » ▪ Mise en place d'un système d'autostop organisé ▪ Semaine de la mobilité ▪ Création d'un lieu de stationnement multimodal à Baranzy 	Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-1.03 - Développement des voies inter-villages et inter-communales - Liaison Mussy-Baranzy ▪ M-1.04 - Aménagements des entrées de village ▪ I-1.05 - Développer des sentiers et chemins de promenades 	Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ / 	Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-3.02 - Aménagement de la traversée de Signeulx ▪ M-3.09 - Aménagement de stations multimodales ▪ M-3.11 - Développement de voies lentes inter-villages et inter-communales - Autres tronçons
Intitulé du projet											
Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un chemin de liaison transcommunal « Musson-Halanzy » ▪ Mise en place d'un système d'autostop organisé ▪ Semaine de la mobilité ▪ Création d'un lieu de stationnement multimodal à Baranzy 										
Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-1.03 - Développement des voies inter-villages et inter-communales - Liaison Mussy-Baranzy ▪ M-1.04 - Aménagements des entrées de village ▪ I-1.05 - Développer des sentiers et chemins de promenades 										
Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ / 										
Lot 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M-3.02 - Aménagement de la traversée de Signeulx ▪ M-3.09 - Aménagement de stations multimodales ▪ M-3.11 - Développement de voies lentes inter-villages et inter-communales - Autres tronçons 										



Objectif 5 « Ruralité »

Objectifs	Projets PCDR										
<p>Préserver et améliorer le cadre de vie dans une démarche de transition</p> <ul style="list-style-type: none"> En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature En multipliant les solutions énergétiques innovantes En assurant le développement raisonnable et convivial des villages 	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Biodiversité & nature</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Transition énergétique</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Aménagement du territoire</p> </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left; padding-bottom: 2px;">Intitulé du projet</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 10%;">Lots 0</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'un plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC) ■ Participation à l'AP « BiodiverCité » 2021 et 2023 </td></tr> <tr> <td>Lots 1</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ■ I-1.04 - Action en faveur de l'environnement et de la biodiversité </td></tr> <tr> <td>Lots 2</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ■ M-2.03 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ■ M-2.04 - Aménagement de la rue Late à Mussy-la-Ville ■ I-2.05 - Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural </td></tr> <tr> <td>Lots 3</td><td> <ul style="list-style-type: none"> ■ M-3.01 - Aménagement du cœur de village de Musson ■ M-3.08 - Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives ■ M-3.10 - Développement de la trame verte et bleue </td></tr> </tbody> </table> </div>	Intitulé du projet		Lots 0	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'un plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC) ■ Participation à l'AP « BiodiverCité » 2021 et 2023 	Lots 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ I-1.04 - Action en faveur de l'environnement et de la biodiversité 	Lots 2	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-2.03 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ■ M-2.04 - Aménagement de la rue Late à Mussy-la-Ville ■ I-2.05 - Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural 	Lots 3	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-3.01 - Aménagement du cœur de village de Musson ■ M-3.08 - Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives ■ M-3.10 - Développement de la trame verte et bleue
Intitulé du projet											
Lots 0	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'un plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC) ■ Participation à l'AP « BiodiverCité » 2021 et 2023 										
Lots 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ I-1.04 - Action en faveur de l'environnement et de la biodiversité 										
Lots 2	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-2.03 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ■ M-2.04 - Aménagement de la rue Late à Mussy-la-Ville ■ I-2.05 - Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural 										
Lots 3	<ul style="list-style-type: none"> ■ M-3.01 - Aménagement du cœur de village de Musson ■ M-3.08 - Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives ■ M-3.10 - Développement de la trame verte et bleue 										

ACTION DE COMMUNICATION

Lors de la dernière réunion la CLDR a participé à la réflexion autour des actions de communication à mettre en place dans le cadre du renouvellement de la CLDR et de l'approbation du PCDR. Cette action est en lien avec la première fiche immatérielle du PCDR et le renforcement de la citoyenneté.



Fiche n° I-1.01

Développement de la communication communale

Lien avec la Stratégie :

Qualité de vie	1. Stimuler le vivre ensemble et la cohésion intergénérationnelle 1.2. En soutenant et en fédérant la vie associative, culturelle et sportive locale
Ressources locales	2. Renforcer l'accès à des services diversifiés et innovants 2.1. En développant une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais 3. Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales 3.2. En créant des conditions favorables au développement des circuits-courts et d'une économie de proximité

Description du projet :

Objectif: Amélioration continue de la communication de la Commune



1. Développement d'une communication communale dynamique, proche et interactive :

- Modernisation : charte graphique communale / calendriers accessibles en ligne / plan de communication « jeunesse ».
- Développement de l'interactivité du site Internet communal : bouton « alertez-nous », outil d'appel à bénévolat pour les associations, cartes interactives de localisation des déchets sauvages, ...



2. Facilitation de l'accessibilité aux services communaux :

- Développement et facilitation des services en ligne.



3. Renforcement de la citoyenneté :

- Multiplication des rencontres avec les citoyens. Il s'agit ici de reproduire les pratiques liées aux projets financés en développement rural telles que la consultation des riverains dans les autres projets communaux.
- Vulgariser de manière pédagogique les sujets traités par la commune



L'approbation du PCDR par le gouvernement wallon ayant tardée, la communication a été scindée en deux temps.

Appel à la CLDR

Début mars 2025, un appel à candidatures pour rejoindre la CLDR a été réalisé :

- * via les canaux communaux traditionnels (posts sur les réseaux sociaux, bulletin communal, site internet, ...)
- * par un mailing personnalisé « par village » auprès de l'ensemble des participants aux consultations de 2021 à 2023, dans l'esprit des propositions proposées par le groupe « mailing » à la dernière réunion.

Communication autour du PCDR

Dans la continuité des actions proposées par les groupes « évènements » et « brochure », il a été décidé de procéder à une double communication « papier » et « vivante » afin de toucher un maximum de personnes et profils différents. Le PCDR venant juste d'être approuvé ces actions seront mises en place à partir de septembre.

- **Folder** : L'idée de réaliser une brochure est maintenue, mais par souci d'efficacité (complémentarité avec le résumé existant et réduction des frais de distribution), il a été décidé d'intégrer une double page dans le bulletin communal de septembre / octobre 2025 sur le principe du « cahier spécial »
- **Cycle de vidéos** : Il n'était pas possible d'organiser un cycle de rencontres dans les villages comme imaginé par le groupe « évènement à la réunion précédente. Afin de répondre aux attentes de la CLDR, la Commune a opté pour la réalisation d'un cycle de vidéo sur les réseaux sociaux.

Pour ce faire :

- * La Commune bénéficie de l'appui d'une professionnelle : Camille Angonèse
- * Le cycle sera diffusé à partir de septembre
- * Les vidéos seront réparties selon un plan de communication approuvé par le collège communal :
 1. Qu'est-ce que le PCDR ?
 - Interview des agents FRW
 2. La stratégie du PCDR (5 vidéos)
 - Avec les membres du Collège présentant chacun un axe stratégique du PCDR en lien avec ses compétences
 - Lien vers site et infos plus complètes
 3. Les projets du PCDR
 - Présenter les grands projets du PCDR
 - Impliquer les gens dans la réalisation des futurs projets
 4. La CLDR
 - Explication du rôle de la CLDR
 - Témoignages (interview)

- ⇒ Des exemples de vidéos sont visionnés.
- ⇒ Les membres de la CLDR félicitent ce travail et indiquent la nécessité d'être le plus concret possible dans les dernières vidéos.



PROJETS PCDR : VISITE DE TERRAIN À WILLANCOURT

Afin de rendre la présentation des deux projets matériels du PCDR se situant à Willancourt, une visite de terrain de chaque espace est proposée. Un agent de la FRW expose les grandes lignes de la fiche projet grâce à des plans et des explications orales. Les questions et échanges se font sur le terrain.

1



Réhabilitation de l'ancienne école en maison multiservices

Origine du projet

Le projet est issu des diverses rencontres organisées avec les habitants du village qui ont exprimé le souhait de redonner vie à ce bâtiment central du village. Le bâtiment est encore utilisé par les associations locales (galopins, village fleuri) mais son état est devenu un facteur très limitant.

Après analyse des possibilités en CLDR, le projet est apparu comme une réponse pertinente aux besoins des habitants de Willancourt (la taille est proportionnelle aux besoins du village), et comme un investissement nécessaire pour cette infrastructure communale historique.

Le projet a été largement plébiscité (au sein de la CLDR ainsi que sur la plateforme numérique de consultation), d'où sa situation en tête des priorités du PCDR. A noter également qu'aucun projet de l'ancien PCDR n'a concerné le village de Willancourt.

Concrètement

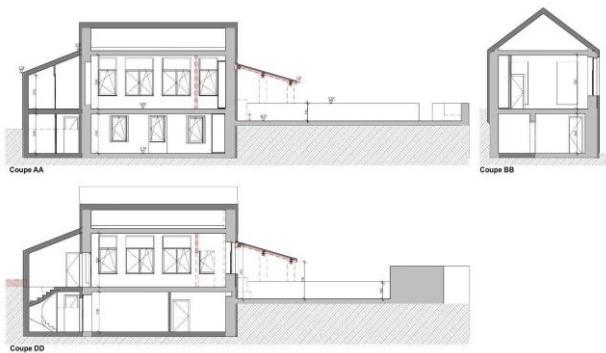
L'objectif est de disposer d'un lieu de rencontre vivant et dynamique permettant aux habitants de se retrouver pour de petits événements, mais aussi pour y initier de nouvelles activités ; et notamment y rendre accessible des services sociaux et culturels. Sont concernés principalement les habitants de Willancourt et de Gennevaux, mais cela n'est pas exclusif.

Il s'agit de préserver et valoriser le bâtiment existant ; de lui redonner vie en maintenant son volume et son architecture. La taille disponible restera dès lors limitée (50 m² par étage). Les espaces seront aménagés dans un esprit de polyvalence et de multifonctionnalité, pour pouvoir offrir une utilisation à géométrie variable.

Les habitants ont été rencontrés lors d'un groupe de travail spécifique en mars 2023, voici le programme qui en est ressorti :

1. Rafraîchissement et mise aux normes du bâtiment

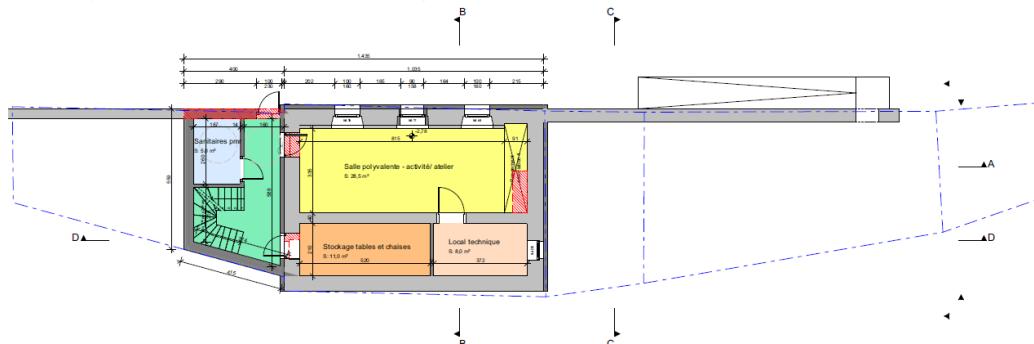
- Mise aux normes
 - * Isolation des murs intérieurs
 - * Mise en place d'un système de chauffage plus actuel
 - * Mise en conformité électrique
 - * Amélioration de la rampe PMR existante
- Rénovation de la façade avec maintien des pierres apparentes et des éléments d'époque (ancienne cloche).
- Réfection de la toiture.



2. Aménagement du bâtiment en maison rurale multiservices

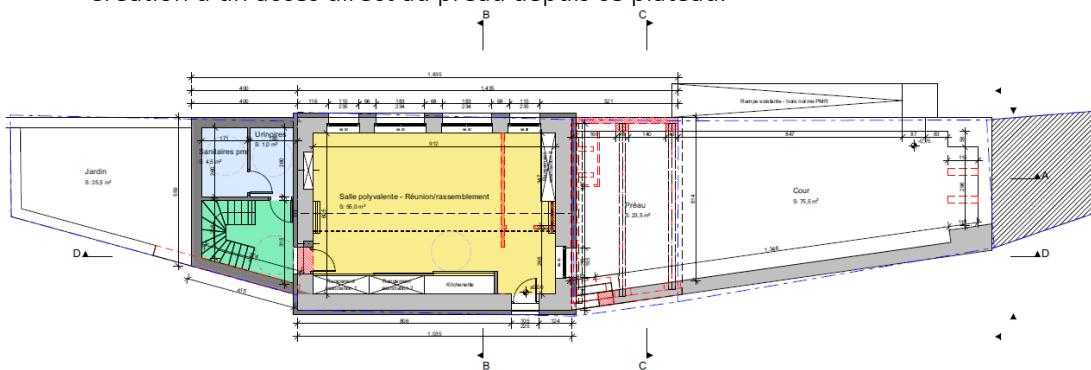
→ Rez-de-voie bas :

- * Aménagement de l'actuel local de stockage en un espace multiservices pouvant accueillir 15-20 personnes assises (28,5 m²). pour la décentralisation de certains services communaux, mais aussi des petites activités artisanales et économiques (ateliers de produits locaux, repair café, espace d'infos touristique ...).
- * Aménagement d'un local technique et de rangement dans la cave actuelle (19 m²)
- * Création d'un volume annexe comprenant de nouveaux sanitaires (5 m²) et un escalier pour connecter les deux étages.



→ Rez-de-voie haut :

- * Aménagement en un seul plateau d'une grande pièce polyvalente avec cuisine et rangements pour associations d'une capacité de 60 personnes assises. Une cloison amovible est prévue pour plusieurs utilisations simultanées. (55 m²)
- * Création d'un accès direct au préau depuis ce plateau.



3. Aménagement des abords du bâtiment

→ Dans la cour (76 m² + 25 m² de préau):

- * Création d'un four à pain collectif
- * Rénovation du préau
- * Plantations



Questions | Réactions

Quel est l'estimatif financier actuel et quels sont les subsides possibles ?

- ⇒ Estimation financière : 789,406,12 €
- ⇒ Subsides développement rural (Catégorie 1 – Bâtiments de services) – 80 % de 850.000 euros
 - * Subside DR potentiel : 631.524,90 € TVAC
 - * Part communale : 157.881,22 € TVAC

L'investissement n'est-il pas démesuré pour un si petit village ?

Les prix sont élevés mais n'ont actuellement qu'une valeur indicative. Un auteur sera appelé à travailler sur ce projet et définir clairement les montants. La Commune cherche bien sûr à canaliser les coûts. Par ailleurs, le bénéfice population dépasse l'aspect financier (coût/habitant). Il s'agit également d'estimer l'impact que le projet aura sur les initiatives locales, cela est souvent aussi un pari « sur l'avenir ». Les initiatives existantes pouvant justifier l'investissement, tout comme l'investissement est aussi nécessaire pour provoquer la dynamique.

Les besoins sont-ils suffisants dans le village ?

Les besoins ont été exprimés par différents groupements, mais aussi par les habitants eux-mêmes qui souhaitent un endroit accessible où pourront naître de nouvelles dynamiques. De nombreux exemples de ce type existent. L'important sera de composer un groupe actif et de s'assurer du fonctionnement et de l'accessibilité facile de la salle. Pour rappel l'infrastructure pourra également profiter à des habitants d'autres villages.

Quelques idées concrètes d'aménagement

- Une baie vitrée vers la cour sera nécessaire pour rendre l'espace intéressant dans sa connexion avec la cour.
- La question de l'accessibilité des WC est à discuter en balance avec les frais et investissement. Peut-être sera-t-il préférable de réaliser un WC à chaque étage.
- Conserver un maximum de signes distinctifs montrant qu'il s'agit de l'ancienne école (cloche,...)

Projet de création d'un espace de convivialité naturel au cœur de Willancourt

Origine du projet

Le projet est issu des diverses rencontres organisées avec les habitants du village. Lors de ces rencontres, plusieurs idées ont émergé, dont celle de créer un espace de convivialité naturel au centre de Willancourt afin de :

- * développer le lien social et la convivialité ;
- * valoriser le village de Willancourt, son cadre naturel et son patrimoine (église, statue, arbres remarquables, ancien abri, ancienne fontaine,...) ;
- * mettre en place des aménagements favorisant la biodiversité (trame verte et bleue).

Largement plébiscité par les citoyens, il a été repris en lot 2 du PCDR car il nécessite l'acquisition d'une parcelle annexe au terrain actuellement disponible. Il est également en lien avec le projet de réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt par sa proximité et sa complémentarité.



Concrètement

Le projet consiste à la création d'un espace communautaire villageois et naturel autour de la valorisation du ruisseau (création de caillebotis, aménagement des berges, ...), de la protection des éléments patrimoniaux locaux (statues, arbres remarquables, abri, ...) et de la création d'espaces et d'équipements de convivialité (un four à pain, un espace barbecue, des tables, sentier didactique, ...).

Périmètre d'intervention

Au niveau du périmètre d'intervention, l'espace concerné se situe entre la plaine de jeux et l'église. Le projet imaginé par les citoyens en 2023 s'étend sur une parcelle communale et une zone privée.

→ Des discussions sont actuellement en cours (estimation par le comité d'acquisition) pour acquérir ce terrain privé afin d'avoir une zone d'aménagements globale (**zones jaunes sur le plan**). À noter qu'une partie de la parcelle privée est en zone à bâtir, mais son accès est conditionné par un passage par la parcelle communale.



- Périmètre de la zone nature
- Terrain privé à acquérir
- Zone partagée à créer / sécuriser
- Liaisons piétonnes à créer / sécuriser
- Ruisseau et berges à réaménager / protéger
- Arrêt de bus
- Parkings existants
- Église
- Monument religieux
- Ancienne fontaine à recréer
- Ruines
- Chemin « des vélos » à maintenir
- Arbre remarquable à protéger / valoriser

De manière globale, au niveau des besoins et aménagements :

- Volonté de remettre en valeur le centre du village et de le sécuriser.
- Volonté de conserver l'esprit naturel de la zone (y compris zone de marais), de sauvegarder un maximum d'arbres et de protéger les espèces animales présentes. Aménagement des berges du ruisseau (**en bleu**) et de la zone marécageuse avec des caillebotts (exemple du châtelet).
- Volonté de retrouver l'ancienne fontaine du village, avec un point d'eau pour se rafraîchir.
- Interventions et aménagements souhaités :
 - * **Convivialité** : tables, bancs, création d'un abri sur l'emplacement de l'abri en ruine, patrimoine (replacer la fontaine), poubelles (notamment pour les chiens, car il y a un salon de toilettage dans le village) ...
 - * **Mobilité** : arrêt de bus, parkings, chemin « des vélos » à matérialiser, ... A priori la rue adjacente n'est pas la rue de passage du village, on pourrait donc la passer en zone 30.
 - * **Nature** : Valorisation des berges et du ruisseau, création d'une mare avec petite cascade, maintien arbres remarquables (zone d'ombrage), création d'un sentier sur caillebotis dans la zone plus humide, création d'un « rideau » naturel pour occulter la « pollution visuelle » de l'entreprise voisine, panneaux et jeux didactiques, hôtel à insectes, observatoire oiseaux, plantations, ... >>> **idéalement dans la zone à acquérir (jaune plus foncé)**
- Faire preuve de sobriété : matériaux, aménagements légers, intégrés et naturels, ...





Questions | Réactions

L'acquisition du terrain par la Commune est-elle possible ? Quel impact sur le PCDR ?

- Actuellement, cela est encore au stade de la discussion.
- Les propriétaires privés ont rentré une demande pour un permis de bâtir, qui a été refusé par la Commune en raison sa localisation en zone inondable.
- Les propriétaires sont ouverts à la discussion pour l'acquisition du terrain par la Commune.
- La Commune a demandé qu'une estimation du prix du terrain soit faite par le comité d'acquisition (procédure administrative obligatoire). En fonction du montant et des volontés des propriétaires, un accord d'achat pourrait être conclu.
- L'acquisition de terrain est finançable en développement rural (60% jusqu'à 250.000 euros pour un terrain nu). À cela s'ajoute le potentiel subside pour l'aménagement (80% jusqu'à 500.000 euros).
- Si la Commune parvient à acquérir le terrain, le projet pourrait voir le jour plus rapidement que prévu car le projet devra obligatoirement être réalisé dans les 3 ans de l'acquisition.

SUITES

La Commune rencontre l'administration ce jeudi 19 juin afin de faire une demande de convention pour la réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt sur laquelle la CLDR s'était déjà positionnée favorablement en mars 2024.



- À ce stade l'estimatif et le programme des travaux reste théorique, car le projet est actuellement au stade de l'esquisse ou de « l'intention ».
- Le projet s'il est conventionné, pourra bénéficier d'un forfait de 20.000 euros pour la désignation d'un auteur de projet qui retravaillera les plans et réalisera un estimatif plus précis à chaque étape de la convention DR (avant-projet, projet, adjudication,..) avant d'arriver au décompte final et au coût réel du projet. Cela à une projection, au mieux, à 2028-2029.

Questions | Réactions

La CLDR pourrait-elle être associée au choix de l'auteur?

Il faut pour cela que la commune intègre un représentant de la CLDR dans le comité de sélection. La question sera posée à Coralie Roskam quant à la possibilité légale de réaliser cela.



CONCLUSION

La Commune remercie les membres de la CLDR pour leur participation à cette première réunion de mise en œuvre du second PCDR. Les membres sont invités à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUVRE
Agents de développement

ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE

16/06/2025

Participants (25/38)

	Nom	Prénom	Village
Mme	ADAM	Florence	Baranzy
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Mme	GERARD	Marie-Louise	Musson
Mme	GODARD	Hélène	Willancourt
M.	HENRION	Marc	Musson
Mme	HEYARD	Nathalie	Mussy-la-Ville
Mme	KLEKER	Fabiienne	Willancourt
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
Mme	MAIRESSE	Harmony	Willancourt
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	MAQUET	Jacques	Baranzy
M.	MERVEILLE	Arnaud	Mussy-la-Ville
M.	MONHONVAL	Marc	Mussy-la-Ville
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
Mme	RIDOLE	Rachelle	Mussy-la-Ville
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
Mme	ROSSIGNON	Marylène	Musson
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
M.	VANMECHELEN	Michel	Musson
Mme	VITULANO	Maria	Musson
M.	WEBER	André	Signeulx
M.	YANS	Julien	Musson

Excusés (3/38)

	Nom	Prénom	Village
Mme	Bertaux	Sylvie	Mussy-la-Ville
M.	Jenicot	Henri	Baranzy
M.	Schadeck	Geoffrey	Musson



Invités (5)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	ANGONESE	Camille	Vidéaste
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M	GUEBELS	Daniel	Echevin
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson

